

DEFI 2 > AMÉLIORER L'ACCÈS AU FINANCEMENT RURAL

Réalité actuelle

Le système bancaire est peu présent en zones rurales. Pour y pallier, les institutions de micro-finance ont établi des bureaux en milieu rural. En 2006, sept (7) institutions de micro-finance autorisées sont fonctionnelles en plus des autres initiatives locales. Il ressort de la situation actuelle que l'accès aux crédits ruraux reste limité quoique le taux de pénétration ait connu une nette amélioration ces dernières années (passant de 3% en 2005 à 6% en 2006). Les raisons principales en sont le taux d'intérêt élevé et l'existence de garanties excessives exigées par les institutions financières.

Objectifs

Des modalités de financement en milieu rural à des taux accessibles favoriseront le financement des investissements de développement, à moyen et long terme. Les ménages pauvres et à bas revenu auront l'opportunité d'accéder à des crédits à des conditions avantageuses leur permettant d'entreprendre des Activités Génératrices de Revenu (AGR).

Stratégies

1. Étendre les réseaux de micro-finance et bancaires.
2. Promouvoir et adapter le système de crédit à caution solidaire.
3. Développer les autres formes de financement.

| PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES | RESPONSABLE DU PROJET |
|--|-----------------------------------|
| 1. Faciliter l'obtention d'agrément auprès de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) | Ministre responsable des Finances |
| 2. Assurer l'extension dans de nouvelles zones | Ministre responsable des Finances |
| 3. Assurer le refinancement des institutions de micro-finance | Ministre responsable des Finances |
| 4. Mettre en place un Fonds de Développement Agricole | Ministre responsable des Finances |

| INDICATEURS | 2005 | 2012 |
|---|------|------|
| Taux de pénétration des institutions de financement | 6% | 13% |



DÉFI 4 > RÉFORMER LE SYSTÈME BANCAIRE ET FINANCIER

Réalité actuelle

En 2006, six banques commerciales opèrent à Madagascar dont quatre filiales de banques françaises et deux filiales de banques mauriciennes. Le système financier souffre d'une insuffisance de compétition et d'un faible niveau d'accès au financement à moyen et long terme. Les institutions financières préfèrent se protéger contre les risques et le coût d'intermédiation financière est élevé. Par conséquent, les besoins en financement du secteur privé restent en grande partie insatisfaits ; même l'accès des petites et moyennes entreprises au financement à court terme reste limité. L'accès de la population au crédit bancaire est faible et il n'existe pas encore de Marché Boursier. Plusieurs institutions de microfinance appuient les petites initiatives privées, mais le taux d'emprunt de 3% par mois est très élevé.

Objectifs

Nous allons développer et veiller au bon fonctionnement d'un système financier capable de répondre aux besoins de financement à court et à long terme du secteur privé à un taux d'intérêt abordable et fournir une vaste gamme de produits financiers à une large proportion de la population.

Stratégies

1. Améliorer la compétition dans le secteur bancaire.
2. Renforcer le cadre de régulation et de supervision.
3. Renforcer l'efficacité et le réseau des institutions de microfinance.
4. Établir les conditions pour le développement de marchés financiers et la création de marché boursier.
5. Encourager l'augmentation de l'épargne.

| PROJETS ET ACTIVITÉS PRIORITAIRES | RESPONSABLE DU PROJET |
|--|--|
| 1. Encourager la création de nouveaux établissements bancaires et financiers, faciliter l'octroi de licences pour renforcer la concurrence, et encourager la création d'agences dans le milieu rural | Commission de Supervision Bancaire et Financière |
| 2. Appuyer le développement de marchés financiers, y compris le marché boursier, et de nouveaux produits financiers (fonds de garantie, fonds de participation, fonds d'investissement) | Ministre responsable de l'économie |
| 3. Encourager le développement du réseau de micro finance dans tout le pays et mettre en place un système de refinancement des institutions de micro finance | Ministre responsable de l'économie |
| 4. Développer des services financiers comme le crédit bail et l'affacturage | Ministre responsable de l'économie |
| 5. Réformer le système d'assurance pour pourvoir aux besoins des activités productives | Ministre responsable des finances |

| INDICATEURS | 2005 | 2012 |
|---|------|------|
| Épargne nationale brute (% du PIB) | 12,1 | 25,7 |
| Écart entre intérêt créditeur et débiteur | 8,25 | 5 |
| Crédit bancaire à long terme accordé au secteur privé (% Total du crédit) | 5,4 | 8 |